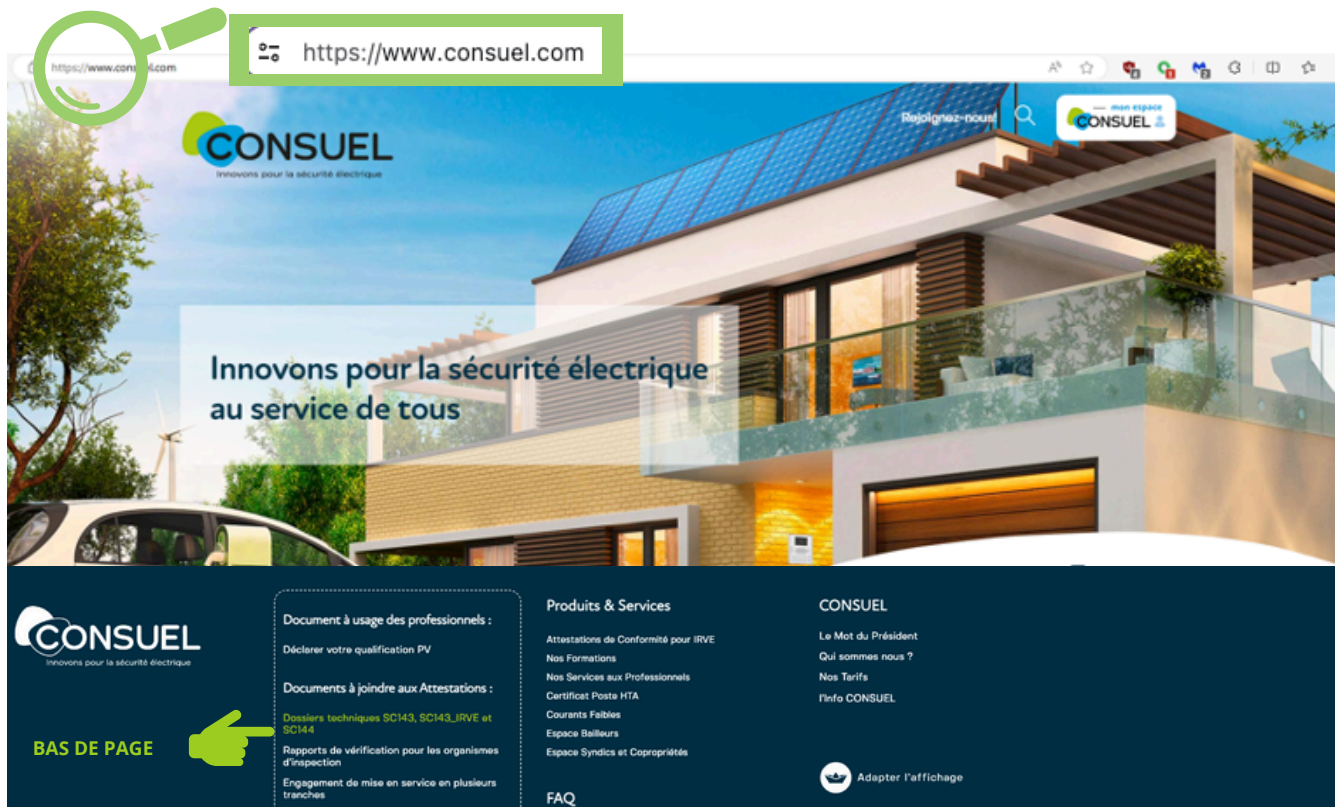


Tutoriel pour remplir votre dossier CONSUEL Onduleur central

1. Aller sur le site du consuel



Dossier technique à joindre à l'Attestation de Conformité bleue ou violette		Avec ou sans stockage		
		Sans batterie => Attestation bleue + dossier technique ...	Avec batterie => Attestation violette + dossier technique...	
Installation photovoltaïque hors micro-onduleur et batterie possible	Protection contre les surintensités sur les circuits DC	Avec protection	SC144B-4	SC144C-4
		Sans protection	SC144A-4	SC144C-4 interdite
Installation photovoltaïque avec micro-onduleur et batterie possible	Sans batterie	Attestation de Conformité bleue	SC144C2-1	
	Avec batterie	Attestation de Conformité violette		

- **Dossier technique SC144A-4** : Pour notre gamme d'onduleurs centraux sans batterie monophasés et triphasés.
- **Dossier technique SC144C2-1** : Pour notre gamme de micro-onduleurs. Pour les kits plug and play.
- **Dossier technique SC144C-4** : Pour notre gamme d'onduleurs centraux avec batterie.
- **Dossier technique SC144B-4** : Non utilisé. Nos coffrets DC (courant continu) sont équipés de sectionneurs DC. Pas de disjoncteurs ni de fusibles dans nos coffrets DC.
- **Dossier technique SC144D-4** : Non utilisé. Pour installations de production autre que photovoltaïque.

Pour télécharger le bon document, il faut se rendre sur le site du CONSUEL en suivant <https://www.consuel.com/dossiers-techniques/>

Notez ici vos coordonnées ou celles de votre électricien

INSTALLATEUR :

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Code postal / Commune : Téléphone :

Notez ici l'adresse où se situe l'installation

INSTALLATION - SITE :

Nom du client : E-mail :

Adresse du site :

Code postal / Commune : / Téléphone :

Raccordée au réseau public de distribution par l'installation de consommation
 Raccordée au réseau public de distribution par un point de livraison dédié → renseigner en (6) } Cocher 1 seule case*

(A1) Installation de production :

Autres sources d'alimentation AC* : Non Oui → Si oui : renseigner (8) et préciser la source :

Autres sources d'alimentation DC* : Non Oui → Si oui : renseigner (3b) et préciser la source :

Fonctionnement possible de l'installation en mode autonome pour réalimentation de circuits secourus* :

Non Oui → Exclusivement si oui : renseigner (7a) et (7b)

À cocher

(A2) Modification de l'installation photovoltaïque :

Installation modifiée* : Non Oui → si oui renseigner la partie 1

(A3) Date de référence : *

.....

- Dépôt de demande de permis de construire
- Déclaration préalable de construction
- Signature de marché
- Accusé de réception de commande

Cette partie n'est pas à compléter car il s'agit d'une nouvelle installation

Partie 1 : INSTALLATION AVEC MODIFICATION DE PUISSANCE OU RENOVEE :

A. Installation existante :

▪ Date de la mise sous tension de l'installation de production existante (préciser au moins l'année) :

▪ Puissance initiale de production PV : kVA

▪ Présence de dispositifs de protection contre les surintensités côté DC* : Oui Non

B. Partie nouvelle de l'installation :

• Puissance de production PV (hors la partie existante) : kVA

• Onduleur(s) :

○ Ajouté(s) : Non Oui → Si oui, nombre :

○ Remplacé(s)* : Non Oui → Si oui, nombre :

○ Conservé(s)* : Non Oui → Si oui, nombre :

Pour plus de détails pour vos schémas électriques, vous pouvez consulter r dans la rubrique ' Aide et Notices', ' Schémas électriques', ' Onduleurs', p ' SCHÉMA - onduleur monophasé 3kW pour le Consue

Nombre de chaînes : mettre 1 – Sauf exception, tous nos systèmes comportent 1 seule chaîne de panneaux solaires.
 Isc max générateur PV : Mettre le Isc (intensité en court circuit) du panneau solaire – Cette donnée est disponible sur le panneau solaire, à l'arrière ou sur sa fiche technique (voir en page 4).

Uocmax : Prendre le Voc max de chaque panneau solaire que vous multipliez par le nombre de panneaux solaires en série sur chaque entrée solaire (MPPT)

Par exemple :

Pour un onduleur avec 1 entrée solaire de 8 panneaux dont le Voc est de 44,6V :

$$44,6V \times 8 = 356.80V$$

Pour un onduleur avec 2 entrées solaires de 2 x 8 Panneaux le calcul est le même :

$$44,6V \times 8 = 356.80W$$

Partie 2 : CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES COURANT CONTINU :

(1) Modules PV : Le soussigné confirme que les modules sont conformes aux normes de la série NF EN 61730

Générateur : Nombre de chaînes^(a) :1..... Iscmax-générateur PV^(b) :A Uocmax^(c) : Vdc

(2) Câble principal PV : Section = mm² U = Vdc Température admissible sur l'âme = °C

(3a) Interrupteur-Sectionneur général DC : Un :Vdc In : A

(3b) Si présence d'une autre source d'alimentation DC : Interrupteur-Sectionneur : Un :Vdc In : A

(4) Polarité à la terre* : Non Oui Si oui → Le soussigné s'engage sur la présence d'une séparation galvanique

(5) Onduleur : Nb de générateurs identiques : (voir aide au remplissage)

Marque et modèle : Onduleur* : Monophasé Triphasé

Sys. Découplage* : externe intégré à l'onduleur : JOINDRE LE CERTIFICAT DE CONFORMITE A LA NORME EN 50549 (*) TRADUIT EN LANGUE FRANÇAISE

(*) VOIR AIDE AU REMPLISSAGE

Section : 4 ou 6mm² selon le câble qui vous a été fourni

U : 1500V

Température admissible sur l'âme : 90°C

Interrupteur sectionneur général DC

Un : 600V – In : 25A

Ces 2 valeurs sont à vérifier directement sur le sectionneur présent dans votre coffret DC

Onduleur

Nombre de générateurs identiques : Le nombre de générateurs correspond au nombre d'entrées MPPT utilisées.

Pour un onduleur avec 1 seule entrée solaire mettre 1. Pour un onduleur avec plusieurs MPPT (entrées solaires) mettre le nombre d'entrées. En général : 2

* * *

Marque et modèle : Par exemple ' SOLAX X3 6.0 T '

Syst. de découplage : Tous nos produits sont équipés d'un système de découplage intégré aux onduleurs. Il vous faudra fournir le certificat de conformité de l'onduleur disponible sur notre site internet : www.chocdiscount.com dans la rubrique ' aide & notices ', ' section certificats & Fiches techniques '

NOTA :

Dans le cas où vos entrées MPPT(générateurs) ne sont pas identiques (par exemple 6 panneaux sur une entrées solaires et 8 panneaux sur une autre entrée solaires), alors il vous faut remplir 2 dossiers (1 dossier SC144-4 par entrées MPPT)

Il n'y aura qu'un seul dossier à envoyer au final, mais vous devrez fournir ces 2 SC144-4.

Précisez par exemple sur chaque dossier, en haut du document : MPPT n°1 / MPPT n° 2

Où trouver ces informations ?



Sur la fiche signalétique au dos du panneau



ou l'encart STC de la fiche technique



Exemple : le TRINA 435W Bi verre TOP CON



Trina Solar
TSM-435NEG9R.28

Maximum Power	(P _{max})	435W*
Maximum Power Voltage	(V _{mp})	43.6V
Maximum Power Current	(I _{mp})	9.99A
Open Circuit Voltage	(V _{oc})	51.8V*
Short Circuit Current	(I _{sc})	10.64A*
Maximum Series Fuse		20A
Power Selection		0 ~ +6W
Maximum System Voltage		IEC 1500V

WARNING-ELECTRICAL HAZARD
This module produces electricity when exposed to light.
Follow all applicable electrical safety precautions.



DONNÉES ÉLECTRIQUES (STC)	TSM-425 NEG9R.28	TSM-430 NEG9R.28	TSM-435 NEG9R.28	TSM-440 NEG9R.28	TSM-445 NEG9R.28
Puissance crête-P _{max} (Wp)*	425	430	435	440	445
Tolérance de puissance de sortie-P _{max} (W)	0/+5				
Tension à puissance maximale-V _{mp} (V)	42.9	43.2	43.6	44.0	44.3
Intensité à puissance maximale-I _{mp} (A)	9.92	9.96	9.99	10.01	10.05
Tension de circuit ouvert-V _{oc} (V)	50.9	51.4	51.8	52.2	52.6
Intensité de court-circuit-I _{sc} (A)	10.56	10.59	10.64	10.67	10.71
Rendement du module η_m (%)	21.3	21.5	21.8	22.0	22.3

PARTIE 3 : CARACTÉRISTIQUES DU BRANCHEMENT CÔTE ALTERNATIF :

(6) Branchement* : Puissance limitée Puissance surveillée → fournir un dossier technique SC 143

Si raccordement au réseau par un point de livraison dédié : Section des conducteurs : mm²

Cette partie n'est pas à compléter pas d'alimentation en mode autonome

PARTIE 4 : REALIMENTATION EN MODE AUTONOME / AUTRES SOURCES COTE ALTERNATIF :

(7a) Installations avec réalimentation de circuits en mode autonome :
 Le soussigné s'engage à s'être assuré du fonctionnement de la protection de découplage dans toutes les configurations du système.

(7b) Schéma des Liaisons à la Terre (SLT) en mode autonome (cas de réalimentation de circuits) :

Schéma des Liaisons à la Terre (SLT) mis en œuvre pour le mode « autonome » :

Gestion de la mise à la terre en fonction des sources (par mise en œuvre d'un conjoncteur de neutre) :

Le soussigné s'engage au respect d'un schéma des liaisons à terre compatible avec l'installation dans toutes les configurations prévues conformément à la partie 4-41 de la NF C 15-100

(8) Si présence d'une autre source d'alimentation AC (ex : groupe électrogène) - Interrupteur-Sectionneur :

U_n : Vac

I_n : A

À signer....

Mettre votre nom et/ou celui de votre installateur

Fournir avec votre dossier un schéma électrique de l'installation

* : Cocher obligatoirement une case

Nom de l'installateur :

L'installateur en signant ce dossier s'engage à ce que les données indiquées correspondent aux caractéristiques de l'installation photovoltaïque du site objet de l'attestation de conformité déposée.

Nota : le présent dossier technique n'est pas systématiquement analysé par CONSUEL

Ce dossier technique et le schéma de principe du système photovoltaïque, accompagnent l'attestation de conformité CERFA n°15523*1.

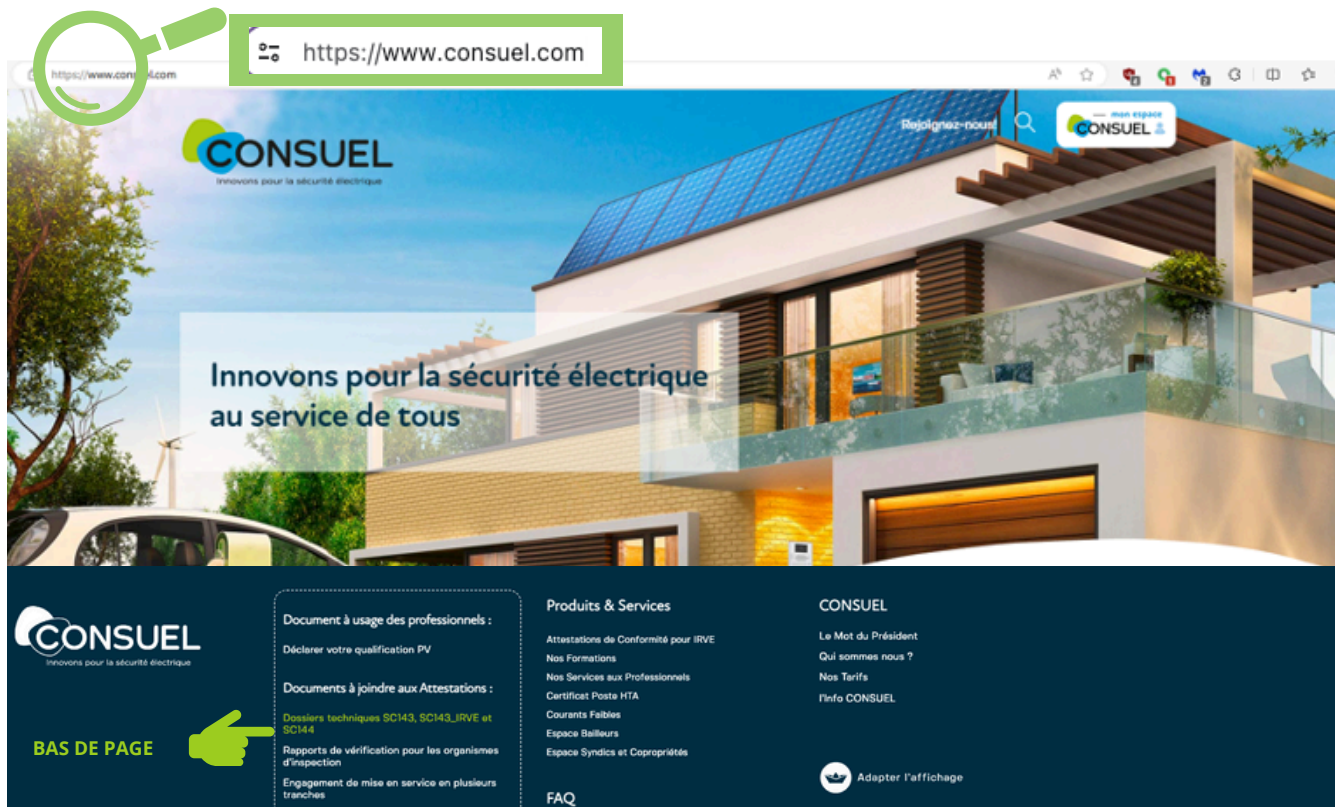
Signature

Le :

Cachet de l'installateur
(Ou de son représentant)

Tutoriel pour remplir votre dossier CONSUEL Micro-onduleur

1. Aller sur le site du consuel



Dossier technique à joindre à l'Attestation de Conformité bleue ou violette			Avec ou sans stockage	
			Sans batterie => Attestation bleue + dossier technique ...	Avec batterie => Attestation violette + dossier technique...
Installation photovoltaïque hors micro-onduleur et batterie possible	Protection contre les surintensités sur les circuits DC	Avec protection	SC144B-4	SC144C-4
		Sans protection	SC144A-4	situation interdite
Installation photovoltaïque avec micro-onduleur et batterie possible	Sans batterie	Attestation de Conformité bleue	SC144C2-1	
	Avec batterie	Attestation de Conformité violette		

- **Dossier technique SC144A-4** : Pour notre gamme d'onduleurs centraux sans batterie monophasés et triphasés.
- **Dossier technique SC144C2-1** : Pour notre gamme de micro-onduleurs. Pour les kits plug and play.
- **Dossier technique SC144C-4** : Pour notre gamme d'onduleurs centraux avec batterie.
- **Dossier technique SC144B-4** : Non utilisé. Nos coffrets DC (courant continu) sont équipés de sectionneurs DC. Pas de disjoncteurs ni de fusibles dans nos coffrets DC.
- **Dossier technique SC144D-4** : Non utilisé. Pour installations de production autre que photovoltaïque.

Pour télécharger le bon document, il faut se rendre sur le site du CONSUEL en suivant <https://www.consuel.com/dossiers-techniques/>